

Les crédits

mais c'était quelque chose de l'ordre de 17 milliards de dollars. Le gouvernement formé par le parti du député a laissé au Canada un déficit et une dette si énormes que nous luttons depuis pour remettre notre économie sur pied. Nous avons maintenant un excédent de fonctionnement à chaque année. Nous payons une partie des coûts en intérêt, alors que lorsque le député faisait partie du gouvernement en 1984, ce dernier n'effectuait aucun paiement sur les intérêts; il avait un déficit en plus des paiements d'intérêt.

• (1735)

Le député pourrait-il expliquer à la Chambre s'il s'est converti sur la route de Dieu sait où? S'il y a eu conversion, que va faire son chef, qui veut abolir la TPS mais ne se donne pas la peine de dire aux Canadiens par quoi il va remplacer cette mesure qui assure des revenus de 17 milliards de dollars à l'État, sans compter le crédit de taxe sur les ventes que nous accordons maintenant et qui représente quelque chose comme deux ou trois milliards de dollars? Le député pourrait-il nous expliquer quelques-unes de ces questions épineuses afin que nous sachions à quoi nous en tenir si d'aventure son parti réussissait à reprendre un jour le pouvoir?

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, lorsque mon parti sera reporté au pouvoir, il ne le sera pas timidement, mais probablement avec une forte majorité, car les Canadiens auront comparé non seulement les anciens régimes libéraux avec les neuf années du régime conservateur, mais aussi le programme du Parti libéral et, comme nous, ils constateront que le bilan du gouvernement laisse beaucoup à désirer, aussi bien en ce qui concerne la création d'emplois que la politique financière ou la réduction du déficit.

Mon collègue a essayé de prétendre que les intérêts payés par le gouvernement ne constituent pas une dépense. C'est absolument insensé. Les intérêts versés sont une dépense au même titre que n'importe quelle autre. Il est absolument insensé que le ministre et son gouvernement disent que, si ce n'était les intérêts que nous devons verser, nous n'aurions pas accumulé une dette publique aussi considérable; c'est aussi ridicule que si un particulier disait au directeur de sa banque qu'il serait solvable

s'il n'avait pas à payer d'intérêts sur son hypothèque. C'est ridicule, et le ministre le sait.

Quant à la TPS, nous avons dès le début dénoncé cette taxe avec les Canadiens. Nous reconnaissons, comme eux, qu'il s'agit d'une mauvaise taxe. Cependant, il faut remplacer les recettes qui en résultent, au même titre que le gouvernement a dit vouloir remplacer par les recettes provenant de la TPS celles découlant de la taxe sur les ventes des fabricants. Le gouvernement disait que cette nouvelle taxe n'aurait pas d'incidence sur les revenus et qu'elle ne serait pas appliquée à d'autres fins.

Je sais que le gouvernement refuse d'expliquer aux Canadiens ce qu'il a fait ou ce qu'il n'a pas fait depuis près de neuf ans. Il essaie de prétendre que ces années n'ont pas existé et d'autres doivent expliquer ce qu'ils feront à la place.

Les libéraux ne laisseront pas le gouvernement s'en tirer comme cela, pas plus que les Canadiens. Le gouvernement devra rendre des comptes et, comme je l'ai dit, ça donnera le résultat suivant: le Parti libéral sera porté au pouvoir avec une majorité, et ses députés s'engageront, la tête haute, à reconstruire ce pays que les conservateurs ont détruit pendant neuf années.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, en écoutant mon collègue de Windsor-Ouest, je me suis souvenu qu'il m'avait parlé, il y a quelque temps, d'une discussion qu'il avait eue avec le sénateur Croll. Je pense que c'était durant sa première campagne électorale. Il avait consulté le sénateur Croll au sujet de ce qu'il fallait répondre aux gens qui demandaient pourquoi ils devraient voter libéral. Le sénateur lui a conseillé de dire à ses électeurs qu'un vote pour le Parti libéral était un vote en faveur de la création d'emplois.

Quand on examine le bilan du Parti libéral pour les années où il formait le gouvernement, on ne peut nier qu'en votant pour les libéraux, on favorise la création d'emplois. Ce sera l'élément central de notre campagne électorale au cours des trois ou quatre prochains mois.

• (1740)

Je voudrais revenir sur cette motion du NPD. Je suis d'accord avec certains aspects de cette dernière. Je suis naturellement d'accord avec le fait que la taxe sur les produits et services a eu des répercussions catastrophiques, à l'instar de la décision du gouvernement de se décharger de ses responsabilités sur les provinces en réduisant les paiements de transfert, notamment dans